

Réseau des musées de Basse-Normandie Programme triennal (2016 – 2018)

Le Réseau des musées de Basse-Normandie s'appuie sur un programme triennal qui définit les grandes orientations de la coopération entre établissements membres. Cette feuille de route permet à la Fabrique de patrimoines, en charge de l'animation du Réseau, de développer des projets qui correspondent aux attentes des musées définies collectivement.

À l'occasion de la fusion des Régions en 2016, les acteurs des musées de Haute-Normandie comme de Basse-Normandie semblent s'accorder sur l'extension de l'assise territoriale du Réseau à l'ensemble de la région normande. L'un des défis du Réseau pendant les trois prochaines années sera donc de mettre en place cette extension, sous réserve de bénéficier des moyens humains et financiers nécessaires à ce changement d'échelle.

Objectifs

Au cours des trois prochaines années, les actions du Réseau des musées poursuivront les objectifs suivants :

1. maintenir les outils mutualisés, les promouvoir et les adapter aux évolutions des technologies numériques et des pratiques des publics ;
2. maintenir le rôle moteur du Réseau pour l'innovation dans les musées, notamment numérique ;
3. adapter le fonctionnement et les outils du Réseau à sa nouvelle assise territoriale ;
4. élargir la participation des personnels des musées et des élus des collectivités membres aux activités du Réseau ;
5. renforcer l'horizontalité et la transversalité des échanges entre musées membres, à travers le partage d'expérience, d'informations et de savoir-faire ;
6. positionner le Réseau comme un outil de connaissance des musées membres, afin de produire un discours rationalisé sur le paysage muséal régional ;
7. positionner le Réseau comme un levier de formation des personnels afin d'améliorer les pratiques au sein des musées ;
8. développer des partenariats collectifs dans les domaines suivants : enseignement, tourisme, recherche, services patrimoniaux.

1. Maintenir les outils mutualisés, les promouvoir et les adapter aux évolutions des technologies numériques et des pratiques des publics

a. Base de données mutualisée et Muséobase

- Maintenir et administrer la base de données collective, en poursuivant les versements de notices afin d'améliorer la couverture des collections muséales régionales.
- Poursuivre l'accompagnement des musées pour le versement des notices sur les bases nationales ;
- Améliorer l'interface et l'ergonomie de Muséobase en 2016, notamment en valorisant d'avantage les images et en permettant la mise en ligne de dossiers thématiques de collections (en dehors des Muséonautes).
- Mener une nouvelle campagne de communication sur Muséobase en 2017, afin de faire connaître la nouvelle interface.
- Expérimenter et développer de nouvelles fonctionnalités sur Muséobase :
 - la documentation collaborative en poursuivant et en adaptant le programme des Muséonautes aux évolutions des pratiques numériques et aux retours des utilisateurs ;
 - la géolocalisation des collections (lieu d'origine, de conservation, parcours de l'objet) avec de possibles applications sur terminaux mobiles ;
 - la mise en ligne de modèles 3D pour certains objets.

b. Sites web collectifs

- Maintenir les sites web existant et entretenir les contenus (portail du Réseau, Mines et métallurgie, Musées à dada).
- Refondre en 2016 le portail web du Réseau, pour l'adapter à la nouvelle charte graphique et conformer son ergonomie aux pratiques numériques actuelles. Cette refonte pourra également être l'occasion de mettre en place une lettre d'information commune pour le grand public, générée à partir des événements de l'agenda du portail.

2. Maintenir le rôle moteur du Réseau pour l'innovation dans les musées, notamment numérique ;

a. Réseaux sociaux numériques

- Maintenir la présence du Réseau sur les réseaux sociaux numériques, afin de promouvoir les musées membres et les activités du Réseau.
- Continuer à faire de la veille et à relayer les informations nationales concernant les évolutions des réseaux sociaux numériques auprès des Community Managers des musées membres.
- Organiser une rencontre #CMMIN en Normandie (groupe des Community Managers piloté par le Ministère de la Culture).

b. Enrichir la conception muséographique

- Accompagner les musées dans leurs projets d'évolutions muséographiques, notamment en les mettant en lien avec d'autres établissements. Il serait également

intéressant d'expérimenter des ateliers collectifs de conception d'exposition réunissant des participants du Réseau autour de projets muséographiques précis.

c. Accompagner la dynamique Museomix

- Soutenir la communauté Museomix, qui souhaite organiser un Museomix en Normandie en 2016. Museomix est un levier d'innovation dans les musées, tant par l'appropriation du numérique que par l'expérimentation de méthodologies émergentes.

3. Adapter le fonctionnement et les outils du Réseau à sa nouvelle assise territoriale

- Organiser la concertation pour l'intégration des pratiques de coopération des musées en Haute-Normandie dans le fonctionnement du Réseau.
- Établir les conventions avec les nouveaux adhérents, expliquer le fonctionnement du Réseau, le faire connaître auprès de possibles candidats.
- Adapter les modalités de coopération (cafés muséos, groupes de travail) et les outils mutualisés (base régionale, sites web) à cette nouvelle échelle de Réseau.

4. Élargir la participation des personnels des musées et des élus des collectivités membres aux activités du Réseau

- Poursuivre l'édition de muséopass et l'utilisation de la base de contacts pour la diffusion des informations.
- Améliorer l'accueil des nouveaux venus dans le Réseau par une prise de contact plus systématique et par la diffusion d'un kit de bienvenue.
- Concevoir un programme de cafés muséos qui permette de toucher tous les métiers du musée ainsi que les élus des collectivités membres.

5. Renforcer l'horizontalité et la transversalité des échanges entre musées membres, à travers le partage d'expérience, d'informations et de savoir-faire

- Maintenir les actions en cours : édition mensuelle de la Mus'letter pour les personnels du Réseau, organisation de cafés muséos.
- Créer une plateforme collaborative en ligne pour le partage des données, regroupant les fonctions suivantes : annuaire des personnels du Réseau + listes de diffusion thématiques pour le partage d'information transversal + veille partagée par thématique + annuaire des prestataires + organisation du prêt de matériel entre musées.
- Développer un nouveau format d'action collective avec des groupes d'entraide pour l'expertise des collections. Le personnel d'un musée peut, s'il en ressent la nécessité,

inviter les participants du Réseau pour un temps d'échange autour des collections, afin de bénéficier d'une expertise collective sur un sujet.

- Repositionner les groupes thématiques en concertation avec leurs membres (textile, mines et métallurgie, agricole, maritime, archéologie, naturalia) et en rendre le fonctionnement plus autonome.

6. Positionner le Réseau comme un outil de connaissance des musées membres, afin de produire un discours rationalisé sur le paysage muséal régional

- Développer un observatoire régional des musées, par le biais d'un questionnaire rempli annuellement par les musées membres. Une synthèse des résultats agrégés pourra être diffusée pour faire connaître le poids du secteur muséal et lui donner plus de visibilité. Des résultats plus précis pourront être diffusés aux musées pour les aider à se situer dans le paysage muséal régional. Ces données pourront également nourrir les actions du Réseau.

7. Positionner le Réseau comme un levier de formation des personnels afin d'améliorer les pratiques au sein des musées

- Maintenir les formations au logiciel partagé.
- Développer une activité de formation qui réponde aux besoins des musées, pour tous les personnels.

8. développer des partenariats collectifs dans les domaines suivants : éducation nationale, tourisme, recherche, services patrimoniaux

- Développer des partenariats avec les acteurs de l'enseignement concernant les collections en ligne et l'offre pédagogique des musées : priorité 2016
- Développer des partenariats avec les acteurs du tourisme pour la promotion des musées de la Région : priorité 2017
- Développer des partenariats avec l'université et les acteurs de la recherche, notamment autour de l'étude des collections : priorité 2018